

**EDITO**

## Rien n'est jamais acquis

On reconnaît le bonheur au bruit qu'il a fait quand il est parti. Les massacres barbares de novembre \*, l'état d'urgence, les élections de décembre... ont montré que les libertés et les acquis républicains sont bien fragiles. Ce qui est désormais en jeu semblait relever de l'évidence intemporelle.

Toutes proportions gardées, pour les salariés la grande démolition était déjà un air connu. Quand Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, chouchou des « élites » (y compris médiatiques), déclare « *Je n'aime pas ce terme de modèle social* », il met ses pas dans ceux de l'ancien n°2 du Medef Denis Kessler, qui osait : « *Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance !* » (*Challenges*, 4 octobre 2007).

Comment réagir ? Winston, le héros de 1984 d'Orwell, relève que les prolétaires « *n'étaient pas fidèles à un Parti, un pays ou une idée, ils étaient fidèles l'un à l'autre* ». Face au fanatisme aussi bien qu'au dogmatisme, c'est au plus près du terrain, de la vie quotidienne, des préoccupations de chacun, que tous ceux qui travaillent à l'intérêt général (entre nous, on les appelle les « militants ») peuvent (re)conquérir l'adhésion de leurs semblables, osons le mot : le peuple. Le Conseil de la section régionale IdF vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une heureuse année 2016, aussi bien sur les plans professionnel et syndical que personnel.

*Eric Marquis*

*Secrétaire général du SNJ Ile-de-France*

*[emarquis@snj.fr](mailto:emarquis@snj.fr)*

\* La déclaration du SNJ « Pour que vive la démocratie » <http://www.snj.fr/article/pour-que-vive-la-d%C3%A9mocratie-38053376>

### ALTICE MÉDIA (GROUPE EXPRESS)

## « Partez d'abord, l'organisation suivra »

**De plan social en plan social, les salariés d'Altice Media s'interrogent sur la volonté du nouvel actionnaire de maintenir une information de qualité.**

**A** l'issue de l'information-consultation sur le Plan de sauvegarde de l'emploi, lancé en septembre dernier par le Groupe Altice Média (GAM, ex-Groupe Express Roularta), les élus du SNJ alliés à SUD, ainsi que ceux de la CGT et la CFDT, ont rendu un avis négatif, le 18 décembre dernier en comité d'entreprise. Une façon de protester contre ce plan de suppression de postes et de réorganisation, le quatrième subi par les salariés du groupe depuis 2009. Ce vote négatif manifeste aussi une opposition à la stratégie fétiche des patrons de presse en cas de difficultés économiques : diminuer la masse salariale. Les coupes dans les effectifs – le groupe a déjà perdu des centaines de postes depuis 2006 – n'ont jamais permis de redresser les comptes de l'entreprise.

### Externaliser et filialiser

En revanche, les organisations syndicales ont décidé de signer l'accord sur les conditions d'accompagnement social du plan et ses mesures indemnitaires, très nettement améliorées pour les partants, qu'ils soient volontaires ou en départ contraint, par rapport aux premières propositions de la direction (voir le détail sur [snj-paris-idf.org](http://snj-paris-idf.org)). De même, les syndicats ont paraphé l'autre partie de l'accord, car, au cours des négociations, nous avons fait passer le nombre de licenciements de 125 à 90, soit un « sau-

vetage » de 35 postes, après plusieurs semaines de mobilisation laborieuse.

D'emblée, la nouvelle direction avait annoncé son intention de se passer de la quasi totalité des services transversaux (comptabilité, juridique, diffusion, ressources humaines, informatique, paie, services généraux, fabrication...) en externalisant ces prestations, mais aussi de filialiser *L'Etudiant* et la régie publicitaire (ERS), ces deux entités, ainsi que le web et les activités digitales, étant épargnées par les suppressions de postes.

Résultat : un groupe coupé en trois, aux intérêts pas forcément convergents (même si nous avons obtenu la reconnaissance d'une future unité économique et sociale entre *L'Etudiant*, ERS et GAM).

### Haut de gamme low cost

Ce découpage est probablement le prélude à un démantèlement de GAM. Le Groupe Altice Media pourrait, demain, être composé d'une part, d'un pôle digital qui pourrait rejoindre les activités de Next-Radio-TV (Patrick Drahi s'est rapproché du groupe d'Alain Weill, pour en prendre le contrôle d'ici deux ans), et d'autre part, d'une partie « print » en perte de vitesse, destinée à « sortir » des kiosques pour privilégier les ventes par abonnement, en s'adressant en priorité aux chefs d'entreprise, à un public de niche, aux annonceurs plutôt qu'au grand public, en développant l'événementiel, ▶

**DANS CE NUMÉRO | Page 2 Altice Média (Groupe Express) « Partez d'abord, l'organisation suivra ». Contrats de génération : l'exception Bayard | Page 3 Complémentaire santé : du positif pour les journalistes pigistes. Un groupe Facebook pour les pigistes | Page 4 L'Humanité, Mondadori, Le Point, Europe 1-JDD, HFA, AEF, FMM, Libération, L'Equipe.**

► les partenariats, etc., mais sans moyens humains et financiers supplémentaires. Autre perspective peu réjouissante : la réorganisation de la production de l'ensemble des titres, et notamment des rédactions techniques, impulsée par le directeur des rédactions de GAM, Christophe Barbier, qui n'a pas renoncé à ses projets malgré une motion de défiance votée par toutes les rédactions du groupe. Son *Express* « haut-de-gamme », produit par des « journalistes d'élite », sera réalisé avec moins d'effectifs et de moyens : les rédacteurs importeront dans leurs pages les photos qu'ils auront récupérées, assumeront une partie des fonctions éditoriales des secrétaires de rédaction, ces derniers prenant en charge le travail des réviseurs et d'une partie des tâches des fabricants, etc. Une véritable casse des métiers de rédacteur, de SR, de réviseur, et d'iconographe, rendue possible par l'installation de nouveaux logiciels « à tout faire ». Pourtant, au début de janvier 2015, quand s'est ouverte la période de négociation exclusive entre Roularta, alors propriétaire du Groupe Express (*L'Express*, *L'Expansion*, *L'Etudiant*, *Point de Vue*, les *Côté*, *Studio Ciné-Live*, *Classica*, *Lire*...), et Altice, dirigé par Patrick Drahi, associé à Marc Laufer (NewsCo), les salariés espéraient en finir avec des années où la situation de GER n'avait cessé d'empirer, rythmée par les suppressions de postes, les plans de départ, les fermetures de titres, la dégradation des conditions de travail, les remises en cause de l'indépendance éditoriale, la baisse de qualité des publications, la précarisation...

**Contradiction avec les ambitions affichées**

Depuis la date de la cession du groupe, en juin 2015, tout ce contre quoi nous nous étions battus pendant les années Roularta, semble de nouveau d'actualité. En quelques mois, le groupe a perdu 17 % de ses effectifs, passant de 690 à 570 salariés. Une première saignée s'est produite dans les semaines qui ont suivi l'ouverture de la clause de cession. Sur 356 journalistes, 56 postes, sur les 69 partants ayant exercé leur clause, ont été supprimés, des « postes vacants non remplacés » selon la direction. De plus une quarantaine de pigistes et de CDD ont grossi les rangs des partants. Des départs non remplacés qui vont, à coup sûr, provoquer désorganisation, aggravation du stress et dégradation des conditions de travail.

Avec les filialisations de *L'Etudiant* (146 salariés) et de la régie publicitaire ERS (76 salariés), et les 90 suppressions de postes du PSE, ce qu'il va rester de GAM (249 salariés) montre dans quel état de faiblesse se retrouve ce groupe, en totale contradiction avec les ambitions affichées par Altice, qui ne cesse de communiquer sur le « haut de gamme » et les contenus « premium », sans y mettre les moyens. Car, dès le mois de décembre 2015, dès l'annonce du rachat par Altice, les syndicats et les sociétés de journalistes avaient exigé de Patrick Drahi qu'il fasse connaître ses « vrais projets d'entreprise et rédactionnels », expliquant notamment qu'à l'heure où la presse « est en pleine mutation, tous les titres ont un besoin vital d'être portés par un projet éditorial ambitieux et tourné vers l'avenir ». Pendant des mois, les élus du personnel ont exigé, en vain, des réponses à leurs questions. Jusqu'au bout, nous sommes restés dans le flou sur les projets éditoriaux, la stratégie numérique, la politique d'investissement et de développement du groupe, le maintien des emplois, les synergies entre les entités de notre holding Altice Media Groupe France (qui réunit *Libération*, *I24News*, *NewsCo*, *GAM* et *A Nous Paris*).

**Manque d'investissements**

Les élus ont même fait de de la communication des orientations stratégiques de GAM un préalable aux négociations sur le PSE. Mais l'information-consultation consacrée à cette question, au cours de l'examen du « Plan de sauvegarde », a surtout montré l'absence de toute orientation stratégique de la direction, les seules annonces concernant les partenariats avec SFR et le futur rapprochement avec Next-Radio-TV. En réalité, GAM se retrouve privée de démarche de groupe, réunissant des activités presque autonomes ; le web est séparé du print alors que tout devrait les rapprocher ; l'activité salons à *L'Etudiant* devrait se développer mais sans moyens pour y parvenir... Un manque d'investissements qui va encore dégrader la situation d'un groupe affaibli par un plan de suppression de postes sans précédent. Roularta restructurait à coups de PSE sans avoir de projets. Altice a pris la même voie, reprenant à son compte sa méthode : « Partez d'abord, l'organisation suivra ».

*La section SNJ de GAM  
PLUS sur snj-paris-idf.org  
Voir aussi snjexpress.hautetfort.com*

# Contrats de génération : l'exception Bayard

**Il y en a des bidons. Ce sont les plus nombreux. Et d'autres qui permettent le renouvellement des équipes tout en assurant la présence des seniors en entreprise. Bayard Presse a signé un accord d'entreprise de ce type avec toutes les organisations syndicales en novembre 2013**

Il faut bien faire le constat : les contrats de génération dans la presse ont plutôt échoué. Ce dispositif, imposé par le gouvernement visait « à favoriser le maintien en emploi des seniors, l'insertion durable de jeunes dans l'emploi et la transmission de compétences dans l'entreprise. Les entreprises de plus de 300 salariés (ou appartenant à un groupe de 300 salariés et plus) sont soumises à l'obligation de conclure un accord collectif d'entreprise (ou de groupe) ou, à défaut, d'élaborer un plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes et des seniors » (ministère du Travail). La réalité est tout autre : la plupart des entreprises de presse font le minimum, arguant de la situation catastrophique de la presse. Heureusement dans un tel contexte on peut citer au moins un accord qui tient la route. Il a été signé par le SNJ et tous les autres syndicats à Bayard Presse. L'entreprise s'engage à doubler les primes de départ à la retraite pour tous les salariés qui prennent leur retraite quand ils ont acquis le nombre de trimestres nécessaires pour partir à taux plein. Mais elle s'engage aussi sur un pourcentage de 12 % minimum de plus de 55 ans durant toute la durée du contrat (les plus de 55 ans sont 22 % actuellement). Pas de chasse aux vieux, donc ! Seconde mesure et la plus intéressante : l'entreprise recrutera autant de salariés que de personnes parties à la retraite dans ce cadre. Bayard embauche donc à la fois des jeunes âgés de 28 ans au plus (70 % des embauches) mais aussi des personnes plus âgées (30 %). Un système globalement stimulant, les salariés partant à la retraite étant assurés qu'un jeune sera recruté. Bien entendu il ne s'agit pas de recruter poste pour poste mais de satisfaire à l'évolution des métiers. Les recrutements se font donc surtout dans le numérique. Un accord qui est aussi un acte de confiance dans l'avenir de la presse écrite pour peu qu'elle soit créative en se donnant les moyens humains nécessaires pour cela.

# Complémentaire santé : du positif pour les journalistes pigistes

**Après de longues négociations, organisations patronales et syndicats de journalistes se sont mis d'accord sur l'accès aux journalistes pigistes à une complémentaire santé.**

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2016, les journalistes rémunérés à la pige vont enfin pouvoir accéder à un régime de complémentaire frais de santé avec participation financière patronale. La direction de la Sécurité sociale a donné fin novembre son feu vert à l'accord mettant en place ce régime, fruit d'une longue négociation entre fédérations patronales de presse et syndicats de journalistes. Le SNJ, dont la délégation comprenait une journaliste pigiste aguerrie, a joué un rôle moteur dans l'accord signé le 24 septembre 2015. Il

continuera à se mobiliser via le comité de pilotage du régime dont la gestion a été confiée à Audiens, la caisse de retraite et de prévoyance qui gère déjà les régimes de retraite complémentaire non cadre et de prévoyance (décès, invalidité, incapacité longue) des journalistes pigistes ainsi que le contrat facultatif sans cotisation employeur de complémentaire frais de santé créée par l'association Peps à l'initiative du SNJ en 2005. Dès le 1<sup>er</sup> janvier, tout journaliste pigiste devrait pouvoir souscrire sur une base volontaire au régime frais de santé conventionnel en acquittant la cotisation mensuelle de 38 euros. S'il a au moins un bulletin de salaire à la pige tous les trois mois ou s'il a gagné au moins 7 800 euros de piges environ dans l'année, il n'acquittera que 19 euros par mois, le reste étant

pris sur le fonds mutualisé alimenté par les cotisations patronales. De plus, l'accord de prévoyance, méconnu, insuffisant et excédentaire, a été revu à la hausse de façon significative. *Last but not least*, le SNJ a réussi à faire mentionner dans l'accord, signé par les fédérations patronales, que les prestations de prévoyance ne se substituent pas aux articles 36 et 42 de la Convention collective nationale de travail des journalistes, qui s'appliquent bien sûr aux journalistes pigistes. A vous de faire respecter ces articles en déclarant vos arrêts pour maladie, accident du travail et maternité à vos différents employeurs dans les 48 heures puis de leur réclamer le salaire venant en complément des indemnités journalières versées par la Sécurité sociale.

**PLUS sur [snj-paris-idf.org](http://snj-paris-idf.org)**

## UN GROUPE FACEBOOK POUR LES JOURNALISTES PIGISTES

**I**nformer les journalistes pigistes sur leurs droits, mais aussi sur l'action du SNJ en leur faveur : c'est l'objet du groupe Facebook créé par le pôle pigistes du syndicat, baptisé Infos pigistes SNJ.

Nouveau barème de piges à Radio France, journalistes pigistes écartés du scrutin à *L'Huma*, mode d'emploi de la nouvelle complémentaire santé, fiche pratique sur l'abattement forfaitaire sur les cotisations de sécurité sociale... Toutes les informations concernant les journalistes pigistes, leurs droits et l'action du SNJ en leur faveur sont désormais sur le nouveau groupe Facebook du pôle pigistes, Infos pigistes SNJ.

### Informer

La création du groupe est partie d'un constat : face à une difficulté, les journalistes pigistes osent rarement se tourner vers leur rédaction en chef, connaissent mal les élus du personnel, et ne pensent pas spontanément aux syndicats. Leur réflexe ? Solliciter leur entourage, leur réseau de confrères et consoeurs en poste ou à la pige, soumettre leurs questions sur les réseaux

sociaux... où les informations sont rarement de première qualité. Avec des conséquences parfois très préjudiciables : congé maternité non indemnisé faute d'un dossier conforme, collaboration en presse sous statut d'auto-entrepreneur, renoncement à la prime d'ancienneté ou au maintien du salaire en cas de maladie... Autant de situations qui, quand elles parviennent jusqu'aux élus du personnel ou aux permanences du syndicat, sont déjà très dégradées.

Par ailleurs, les journalistes pigistes semblent assez peu informés des actions du syndicat en leur faveur. Qui sait que la section SNJ de *L'Humanité* s'est battue pour intégrer davantage de journalistes pigistes dans le corps électoral ? Qu'une délégation du syndicat s'est rendue au siège de la Sécurité sociale pour alerter sur les violations répétées de la loi Cressard ? Qu'une consœur de La Réunion, soutenue par le SNJ, a obtenu aux prud'hommes des arriérés de cotisations sociales, treizième mois, indemnités de congés payés, sur plusieurs années ? Le pôle pigistes a donc résolu de s'installer là où se trouvent les

journalistes pigistes : sur Facebook. Baptisé Infos pigistes SNJ, le groupe est ouvert depuis fin octobre. Il comporte un fil de discussion, recensant les actions du syndicat et de ses sections, et une bibliothèque de fichiers à télécharger, notamment les fiches pratiques élaborées par le pôle pigistes. Tous les utilisateurs de Facebook peuvent le rejoindre, qu'ils soient adhérents ou non du SNJ ; mais les publications ne sont visibles qu'après inscription.

### Transmettre

Administré pour l'heure par deux militantes, le groupe a besoin de tous les adhérents pour exister. A charge pour chaque section de transmettre les informations sur ses actions en faveur des journalistes pigistes, pour chaque militant de populariser le groupe et d'en partager les publications, pour les plus chevronnés de contribuer à la rédaction ou à la relecture des fiches pratiques. Ce, afin de soutenir, mais aussi valoriser l'action du SNJ aux côtés des confrères et consoeurs les plus fragiles... parmi lesquels se trouve potentiellement un vivier de renouvellement des forces militantes.



**MONDADORI :**

**tous les candidats SNJ élus**

Le 17 décembre a eu lieu le 2<sup>d</sup> tour pour désigner les représentants du personnel journalistes au Comité d'entreprise de Mondadori France. Le quorum n'avait pas été atteint au premier tour le 26 novembre – il a manqué 27 voix chez les journalistes (sur 667 inscrits). L'accord de partage des voix au premier tour lors du dépouillement avait donné une représentativité de 34 % au SNJ ainsi qu'à la CGT, 17 % à la CFDT et 15 % à FO. Tous les candidats du SNJ ont été élus : 2 au CE et 4 en DP.

**FRANCE MÉDIAS MONDE : grève sur l'« harmonisation sociale »**

Le 15 décembre, le jour de la réunion du conseil d'administration à FMM, les sections du SNJ et de FO ont appelé les salariés à faire grève pour alerter sur le contenu, le financement et le calendrier des négociations entreprises pour l'« harmonisation sociale » entre RFI, MCD et France 24, ainsi que l'avenir de France Médias Monde. **PLUS sur [snj-fmm.com](http://snj-fmm.com)**

**LIBÉRATION : ça déménagement !**

Le 20 décembre, *Libération* a quitté la rue Béranger pour un étage de l'immeuble de GAM (lire pages 1 et 2) dans le 9<sup>e</sup> arrondissement. L'acquisition par Altice du groupe Express a provoqué l'ouverture d'une nouvelle clause de cession. Les propositions de la direc-

**L'HUMANITÉ : forte poussée du SNJ**

Lors des élections CE-DP le 10 décembre à *L'Huma*, le SNJ a réalisé son meilleur score depuis sa création au sein du quotidien. Avec une participation très élevée (81,5 % au CE et 82 % en DP), la liste SNJ recueille pour les titulaires CE 38,5 % (+ 5,4 % par rapport à 2013).

Au niveau global, tous collègues confondus, cela donne : SNJ-CGT : 47,1 % (49,3 %

en 2013) ; SNJ : 29,4 % (24,4 % en 2013) ; SGLCE-CGT Employés : 12,8 % (14,1 % en 2013) ; Ufict CGT Cadres : 9,6 % (5,4 % en 2013) ; Infocom-CGT Cadres : 1,1 % (6,8 % en 2013). Le SNJ disposera donc de quatre élus dans les différentes instances.

**La section SNJ de L'Humanité PLUS sur [snj-paris-idf.org](http://snj-paris-idf.org)**

tion sont maigres : déplafonnement des indemnités au-delà de 15 ans ; les salariés auraient jusqu'au 29 février 2016 pour se déclarer. Autre chantier en cours : le temps de travail.

**Frédérique Roussel, DS SNJ PLUS dans *Le Journaliste***

**AEF : accord sur la complémentaire santé**

Le SNJ vient de signer un accord d'entreprise instaurant une nouvelle complémentaire santé au sein de l'agence de presse AEF. Une centaine de salariés sont concernés. Mise en route : le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le nouveau contrat de santé du groupe AEF s'aligne sur la réglementation, qui limite désormais la prise en charge de certains frais. Mais sur tout le reste, le contrat maintient un niveau de

garantie équivalent au contrat précédent. Il s'enrichit même de nouvelles prestations. Et les cotisations restent stables.

**La section SNJ d'AEF PLUS sur [snj-paris-idf.org](http://snj-paris-idf.org)**

**LE POINT : passage de relais**

Après 34 années au *Point* où il était notre délégué syndical, Alain Pairault a souhaité quitter le magazine à l'occasion d'un plan « social » (*SNJ Info* n°133). Alain est remplacé par Baudouin Eschapaspe.

**La section SNJ du Point PLUS sur [snj-paris-idf.org](http://snj-paris-idf.org)**

**L'EQUIPE : réorganisation hors-la-loi**

Le projet de réorganisation présenté au CE du 27 novembre consiste à supprimer le secrétariat de rédaction pour répartir ses membres dans différents services et à supprimer les primes de garde et de repiquage. Alors que le CE n'est consulté qu'à partir du 18 décembre, le CHSCT à partir du 4 janvier, la direction a décidé de convoquer, individuellement, SR et infographes. Les élus unanimes (SNJ, SNJ-CGT, Ufict-FILPAC CGT, SGLCE) exigent l'arrêt immédiat de la procédure d'entretiens individuels et l'ouverture immédiate de négociations.

**PLUS sur [snj-paris-idf.org](http://snj-paris-idf.org)**

**LAGARDÈRE : les grandes manœuvres**

**Europe 1-JDD : une fusion-absorption ?**

Que cache ce projet de rapprochement des rédactions d'Europe 1, du JDD et de Sport.fr présenté jeudi 17 décembre aux salariés des trois entités par la direction de Lagardère Active ? Le but est simplement de « multiplier notre force de frappe rédactionnelle », a expliqué Denis Olivennes. Les syndicats d'Europe 1 (le SNJ notamment) et du JDD ne font pas une lecture aussi exaltée. Rapprochement, synergies, mutualisation... les initiatives récentes des concurrents cités par Denis Olivennes montrent à quoi cela aboutit : gains de productivité, suppressions d'emplois, remise en cause des spécialités avec, au bout du compte, appauvrissement éditorial.

Pour les syndicats d'Europe 1 et du JDD, le projet ressemble fort à une fusion des rédactions, qui, sous des apparences d'innovation partagée, aurait pour principale visée la rentabilité. Après la cession de la presse magazine internationale (2011), la cession de dix titres du pôle HFA-France (2014) qui

a mis la totalité de leurs journalistes à la rue, la vente en cours du pôle parental de HFA, puis la cession envisagée du pôle grand public (*SNJ Info* n°133), la fusion Europe 1-JDD serait la cinquième marche d'un processus planifié de longue date.

Les syndicats réclament à Lagardère Active des garanties pour l'emploi et l'ouverture d'un débat de fond. Car le maintien de la qualité éditoriale nécessite d'autres réponses.

**Olivier Samain, DS SNJ Europe 1 PLUS sur [snj-paris-idf.org](http://snj-paris-idf.org)**

**HFA : on brade !**

A la demande du CE, la direction est intervenue le 11 décembre dans les rédactions de *Télé 7 jours*, *France Dimanche* et *Ici Paris* – titres tous rentables – après les bruits ayant couru dans la presse sur leur vente (*SNJ Info* n°133), qui citaient le nom de Patrick Drahi. Les négociations sont bien en cours, avec plusieurs acquéreurs potentiels. Quant à *Public*, son sort serait traité à part – le print étant en perte de vitesse et le web en bonne forme.

**La section SNJ de HFA**

**PERMANENCES SNJ**

33, rue du Louvre, 75002 Paris  
 ACCUEIL ACTION SYNDICALE : le jeudi, de 18 h 30 à 20 h 30  
 EMPLOI sur place et par téléphone : le jeudi, de 19 h 30 à 20 h 30  
 JURIDIQUE : le mercredi, par téléphone de 10 h 30 à 12 h et sur place de 14 h à 16 h  
 DEONTOLOGIE : [permanencedeontologie@snj.fr](mailto:permanencedeontologie@snj.fr)  
 FISCALITE ET BULLETIN DE PAIE : [fboissarie@snj.fr](mailto:fboissarie@snj.fr)

**SNJ INFO** (sous-titre : L761-2)

Organe du SNJ Ile-de France  
 33, rue du Louvre, 75002 Paris  
 Tél. : 01 42 36 84 23 - Fax : 01 45 08 80 33  
 Site : [www.snj.fr](http://www.snj.fr) - Blog : <http://snj-paris-idf.org>  
 Mail : [idf@snj.fr](mailto:idf@snj.fr)  
 Directeur de la publication : Vincent Lanier  
 Rédacteur en chef : Eric Marquis  
 Impression : Chateaudun Reprographie Paris  
 ISSN : 0996-5548 - N° CPPAP : 1117 S 07721